

Notre Grande Journée des Retrouvailles
Dimanche 29 novembre 2026
Concert grandiose
En vedette Tous les grands succès d'Abba



35 € Repas + Concert + Après-midi dansante
par personne - paiement autorisé en 2 x pour les couples

sur compte "Ivoz en marche activités" BE43 0682 1998 3701

réservé aux membres - clubs partenaires et invités - réservation obligatoire

payement de tous - les ristournes repas et marches remises sur cartes ristournes à raison
de 18 euros pour le repas gratuit - il y va de même pour le montant adapté au tarif dégressif

JOURNÉE DES RETROUVAILLES

AMIS MARCHEURS IVOZ *La fête des A.M.I.*

Le dimanche 29 novembre 2026, dès 12 heures
en la salle Honnay
(accueil et réinscriptions membres 2027 dès 12 heures)
Par respect de l'organisation,
soyez attentifs aux horaires

A 19h00 tirage grande tombola
à 1 € le billet ! (6 pour 5 €)
Lots de valeur

Le verre de d'amitié
eau, peggion, soft, vin
en auto service au bar

Notre pêche du jour
passée au four

Le régal du moment
à se réchauffer
des doigts

Pâtisserie
Café



Alain

et la cellule restauration

vous serviront un menu de choix

Après quoi

Jo Vannerun

vous invitera à la danse

4 caisses en salle



- 1 C. pour le souper et ristournes
- 2 C. inscriptions club (de 12h à 13h30)
(et de 14h30 à 15h)
- 1 C. boissons

Programme

- 12h inscription
- 13h30 repas
- 15h concert
- 16h30 danse
- 19h tombola



JO VANNERUN

CLAVÉRISTE
CHANTEUR
ANIMATEUR

Sur les Minières, 2
B-4190 Xhoris
joannerun@hotmail.com
GSM: 0495/500 997
Tél: 04/369 24 64

INFOS

Journée des retrouvailles le dimanche 29 novembre 2026: salle Honnay (inscription et réinscription membres 2027 dès 12h.)

La cellule restauration pour **13h** vous a concocté un excellent menu festif,
suivi à **15h** du concert de ABBA et **16h30** d'une partie de danse avant la tombola
Cette belle journée vous est proposée au prix unique de **35,00 euros**

Quel est le montant de ma participation

Tous les participants à cette belle journée payent 35,00 euros
Les enfants de 6 à 12 ans payent 25,00 euros

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

Les ristournes repas et marches

- ⇒ **18 euros** : le montant de votre repas vous sera remboursé sur votre carte ristournes
- ⇒ si vous avez participé 2 fois comme actif journée complète à nos activités
- ⇒ ou participé à plus de 30 marches en 2026
- ⇒ **5 euros** : sur votre carte si vous avez fait de 1 à 15 marches en 2026
- ⇒ ou participé à une journée complète à nos activités
- ⇒ **8 euros** : sur votre carte si vous avez fait de 16 à 29 marches en 2026

Réservation obligatoire (si possible par message) à Henri Bourgeois (tél. 0476/44.17.85 - henrib@skynet.be Messenger Henri Bourgeois) au plus tard **le jeudi 26 novembre**.

Paiement sur le compte A.M.I. (**lyoz en marche activités**) n° BE43 0682 1998 3701
(communication : retrouvailles)

- ⇒ **Grande tombola à 1 € le billet. (6 pour 5 €) Espérons la participation de tous.**
- ⇒ **Chaque participant doit passer par la caisse repas pour s'enregistrer**

Cotisation 2027: (ou nouvelle inscription au club) comprend :

Calendrier des marches F.F.B.M.P. - calendrier annuel A.M.I. - carnet recensement A.M.I.
aussi un formulaire de ristourne mutuelle pour retoucher 40-50-60 euros
suivant la mutuelle où vous êtes affilié

Le périodique est devenu virtuel, vous pouvez le consulter
sur notre site www.marcheurs-ivoz.be ou par flashs sur ma page Facebook Henri Bourgeois
vous pouvez le recevoir sur votre messagerie si vous me communiquez votre adresse Email

Vous avez deux possibilités pour payer votre cotisation 2027 :

- ⇒ **Soit le jour de la journée des retrouvailles, soit à une permanence (recommandé)**
- ⇒ **Soit sur le compte A.M.I. n° BE43 0682 1998 3701 (communication : cotisations)**
- ⇒ **Le prix de la cotisation 2027 est : 10,00 euros par adultes à partir de 16 ans**
4,00 euros pour les enfants de moins de 16 ans.

Attention : si vous souhaitez recevoir vos documents par la poste
vous devez ajouter 4,00 euros à votre paiement pour frais de port

- ⇒ **Votre carte de membre, format carte bancaire est déjà en votre possession**
- ⇒ **Cette carte doit toujours vous accompagner à la marche**
- ⇒ **et être scannée à chaque départ.**

Vous devez rentrer votre carnet sur lequel vous avez inscrit le nombre de marches que
vous avez faites en cette année 2026 à la caisse souper et ristournes
vous recevrez une carte nominative avec vos ristournes à dépenser
dans toutes activités ou achats concernant votre club (sauf boissons)

Attention: Une saison de marche A.M.I. commence le lendemain du souper
des retrouvailles et se termine l'année suivante au même souper des retrouvailles.

Pour les nouveaux membres, l'affiliation 2027 ne vous assure qu'à partir du 1er janvier.